

Composition

SUJET La question ouvrière sous la III^e République, 1870-1940

MÉTHODE

1. Lire, analyser et comprendre le sujet

- Identifiez et définissez les notions clés.
- Repérez les limites spatio-temporelles du sujet.
- Identifiez la problématique et le type de réponse attendue.

2. Rassembler au brouillon les connaissances en relation avec le sujet

- Identifiez les parties du programme et du manuel concernées.
- Posez-vous des questions pour répondre à la problématique.
- Listez les éléments de réponse à ces questions.

3. Choisir le plan le plus adapté

- Identifiez si possible des périodes, des moments de rupture ou des thèmes.
- Faites le choix d'un plan chronologique ou thématique.

4. Organiser ses connaissances

- Un grand thème pour structurer chaque partie. Mettez bien en évidence la chronologie.
- Une idée principale par paragraphe.
- Des faits et exemples pour développer chaque idée.

Rédiger ensuite une courte introduction et une rapide conclusion

PISTES POUR TRAITER LE SUJET

Il faut reprendre l'intitulé du sujet, repérer les principaux éléments qui le constituent et les définir

- ▶ « La question ouvrière » : le problème posé par les revendications liées aux difficultés de la condition de vie ouvrière et à la faible intégration des ouvriers dans la République.
- ▶ « sous la III^e République, 1870-1940 » : le régime parlementaire fondé après le Second Empire et qui se termine au début de la Seconde Guerre mondiale.

Conseil : Le sujet invite donc à réfléchir aux politiques sociales et à l'attitude vis-à-vis du mouvement ouvrier des différentes majorités politiques qui se sont succédé sous la III^e République. Pourquoi peut-on affirmer que la question ouvrière est prise en compte tardivement par les gouvernements de la III^e République ?

Thème 4, chapitre 18 (Cours 1 et 2)

Questions en relation avec la problématique

- ▶ Quelles sont les forces politiques et syndicales impliquées ?
- ▶ Quelles sont les politiques sociales menées par les gouvernements ?
- ▶ Quelles sont les revendications et les méthodes d'action des syndicats ouvriers ?
- ▶ Pourquoi peut-on affirmer que le Front populaire est une rupture importante ?

Plusieurs grandes idées sont attendues

- ▶ Les lois sociales mises en place par la III^e République.
- ▶ La répression du mouvement ouvrier par les gouvernements.
- ▶ Le programme politique relatif aux ouvriers des principales formations politiques.
- ▶ L'organisation, les méthodes et les revendications des différents syndicats.
- ▶ La rupture que représente le Front populaire.

La nature du sujet invite à choisir un plan chronologique

Le devoir doit inclure des évolutions (la faiblesse de la politique sociale des républicains jusqu'aux années 1930, la rupture que peut représenter le Front populaire), entre le début et la fin de la III^e République.

On pourrait aboutir à un plan en deux parties

I. La III^e République, un régime qui peine au départ à régler la question ouvrière

– La faiblesse et la lenteur des réformes sociales

Le repos hebdomadaire est acquis en 1907, et la journée de 8 heures pour tous en 1919.

– Un mouvement ouvrier qui conteste parfois la République

La CGT, créée en 1895, est longtemps marquée par le syndicalisme révolutionnaire.

– La répression du mouvement ouvrier

C'est une constante sous la III^e République. L'armée tire sur les grévistes, comme à Fourmies le 1^{er} mai 1891. Le radical Clemenceau brise les grèves de 1906.

II. Le front populaire, une rupture qui mène vers une République sociale ?

– Un mouvement de grève spontané...

Les grèves de mai juin 1936 passent par des occupations d'usines.

– ... qui permet des avancées sociales importantes, appuyées par le gouvernement du Front populaire

Les accords Matignon signés le 7 juin mettent en place des délégués d'atelier. Des lois sont votées les 11 et 12 juin (semaine de 40 heures, 15 jours de congés payés).

– L'intégration et la reconnaissance sociale des ouvriers au sein de la République

– La remise en cause des réformes et de l'esprit du Front populaire

En 1938, la semaine des 40 heures est remise en cause par le gouvernement Daladier.

AUTRES SUJETS POSSIBLES

- Le Front populaire : une rupture dans les relations entre les ouvriers et la République
- Le mouvement ouvrier en France, 1870-1970

Explication d'un document d'histoire

Une affiche syndicale sous la III^e République

CONSIGNE

Identifiez ce document et montrez son intérêt pour l'histoire des conflits sociaux dans les années 1900.



CONSEIL

Soyez attentif à la fois au texte et à l'image. Pour cette dernière, essayez de repérer les éléments symboliques.

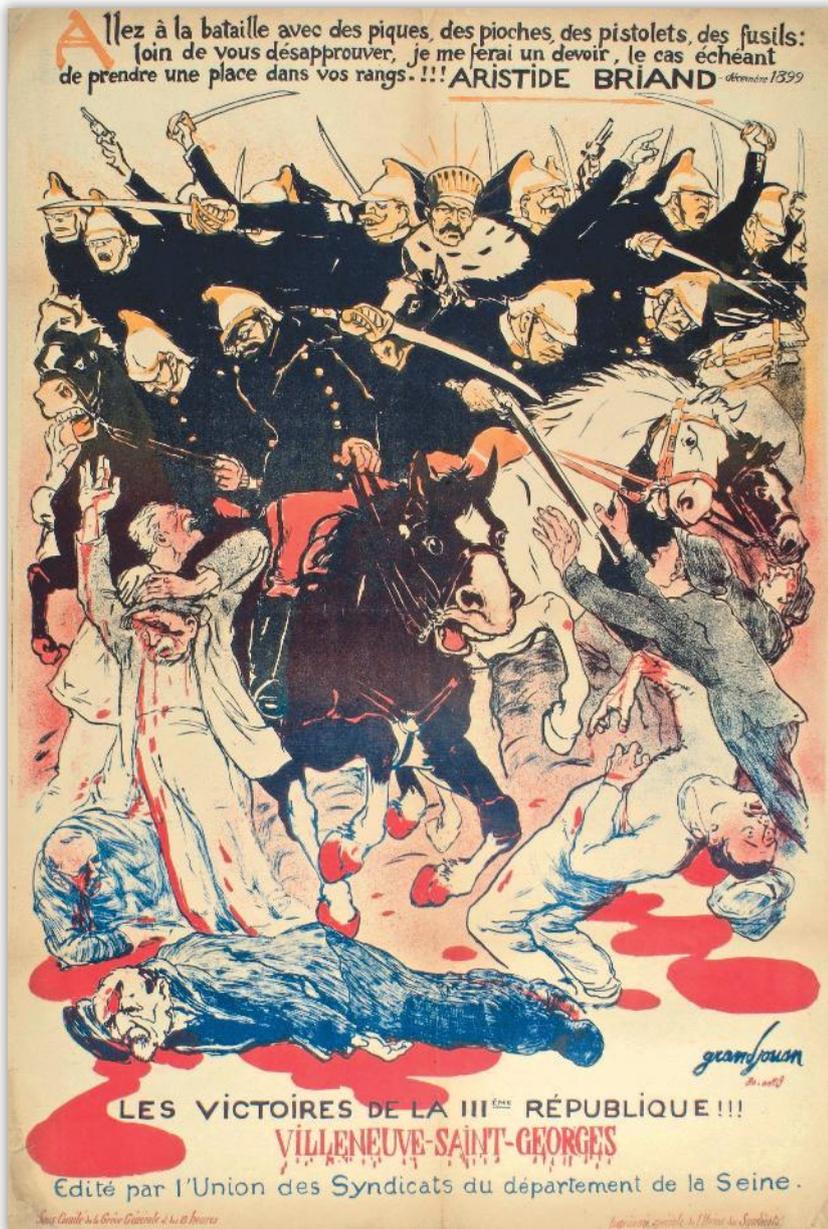
QUAND ?

1908 : les radicaux alors au pouvoir répriment les grandes vagues de grèves, notamment celle de 1904-1907, sans que les réformes sociales qu'ils avaient promises soient mises en place. Le 30 juillet 1908, la répression de la grève des carriers de Villeneuve-Saint-Georges par l'armée fait quatre morts. Aristide Briand, alors ministre de la Justice, supervise les poursuites contre les dirigeants de la CGT, alors qu'une dizaine d'années auparavant, il faisait la promotion de la grève générale, comme la CGT (cf. Repères p. 346).

QUOI ? POURQUOI ?

Une affiche (111 cm x 75 cm), commandée par l'Union des syndicats du département de la Seine (affiliée à la CGT) au dessinateur de sensibilité anarchiste Jules Grandjouan pour dénoncer la répression de la grève des carriers de Villeneuve-Saint-Georges dans la banlieue parisienne.

En bas à gauche, on peut lire « sous comité de la grève générale et des 8h ».



COMMENT ?

Des militaires appartenant à des régiments de cavalerie chargent les ouvriers dont plusieurs sont tués. Au milieu des militaires, on peut observer Aristide Briand, alors ministre de la Justice, représenté en juge. L'affiche dénonce la politique sociale de la III^e République et l'attitude d'Aristide Briand.

SENS GÉNÉRAL DU DOCUMENT ?

Le mouvement social est sauvagement réprimé par le pouvoir politique à l'aide des militaires, mais cette victoire n'en est pas une, car l'usage de la violence décrédibilise la III^e République, incapable de faire face aux revendications ouvrières autrement que par la répression.

1. Lire et comprendre la consigne

- Repérez les mots et notions clés.
- Identifiez précisément la nature de la consigne.

2. Identifier le document, en insistant sur les éléments importants en fonction du sujet

- Repérez tous les éléments qui permettent de répondre à des questions simples sur le document (quoi ? qui ? quand ? pourquoi ? comment ? sens général ?).

3. Analyser le document en fonction de la problématique du sujet

- Repérez les différents éléments qui permettent de répondre au sujet dans les documents. Soyez attentif à la façon dont ils sont représentés. Expliquez leur valeur symbolique.
- Utilisez les connaissances acquises pour éclairer le sens du texte.

Il s'agit de questionner le document pour répondre à la consigne.

- ▶ Identifier le document (voir 2.) : il est important de repérer qu'il s'agit à la fois d'une affiche et d'un dessin, document qui exige un regard critique ;
- ▶ Montrer son intérêt pour l'histoire des conflits sociaux et de l'action syndicale sous les premières décennies de la III^e République (voir 3.) : il s'agit de déterminer dans quelle mesure le document éclaire sur les conflits sociaux dans les années 1900.

Cette demande fait partie de la consigne, il faut donc être précis.

Cf. encadrés p. 362.

Il s'agit de montrer l'intérêt du document pour l'histoire des conflits sociaux dans les années 1900.

L'affiche dénonce la répression des grèves par l'armée sur ordre du gouvernement. Aristide Briand, ministre de la Justice, y est pris pour cible. Il est impliqué en 1908 dans les poursuites contre les dirigeants de la CGT. L'affiche évoque les « victoires de la III^e République », allusion au fait que le gouvernement réprime les grèves, tout en ne mettant pas en place une réelle politique sociale. Les grèves déclenchées par la CGT dans les années 1900 sont réprimées par le pouvoir à l'aide de l'armée, à Villeneuve-Saint-Georges en 1908, à Courrières en 1906. En 1908, le gouvernement Clemenceau n'a, à son actif, que la loi de 1906 sur le repos dominical. Il n'a pas réalisé, contrairement à ses promesses, les retraites ouvrières. On retrouve aussi représentés sur cette affiche les mobiles de la grève. Ils sont notamment liés aux principes du syndicalisme révolutionnaire. On prône la grève générale, qui doit permettre le renversement de la société capitaliste et des revendications visant à améliorer la condition ouvrière, comme la journée de 8h.

VERS LA TERMINALE

Une question en débat

Les grèves de mai-juin 1936 étaient-elles révolutionnaires ?

Pour beaucoup d'observateurs, les occupations ont une signification révolutionnaire. [...] L'Union des syndicats patronaux écrit à Blum : « *Il s'agit en réalité d'un mouvement essentiellement révolutionnaire qui se caractérise par l'occupation des lieux de travail, effectuée en violation de toute légalité* ». [...] La discussion porte en grande partie sur le sens des mots, et l'on pourrait entamer une longue dissertation sur ce que « révolution » veut dire. Il est certain qu'un grand mouvement social comme celui du Front populaire [...] ouvre une période d'incertitude où les acteurs peuvent difficilement prévoir les lendemains. Il est également certain qu'aucun des grands acteurs de l'époque n'a voulu faire évoluer la situation vers une révolution. La question que posent les occupations est celle des intentions des grévistes [...]. Les auteurs qui leur prêtent une visée révolutionnaire répondent à cette question comme les patrons au moment même : ils « *ont mis en cause le droit de propriété patronale sur l'entreprise* » [...]. Inversement les historiens qui contestent cette thèse ont fait valoir le total désintérêt des grévistes envers la comptabilité de l'usine, pourtant disponible, et leur attitude envers les patrons dans laquelle l'indifférence l'emporte de beaucoup sur l'agressivité. [...] Les grévistes n'envisagent nullement la disparition du patronat [...]. On est alors tenté de centrer l'analyse, non sur le fait même de l'occupation, mais sur ses modalités, et ce qui frappe aussitôt, c'est l'aspect festif de la grève. [...] La fête qui accompagne les grèves n'est pas gratuite [...] : elle a un sens, elle dit quelque chose sur la communauté ouvrière, sa liberté, sa dignité, et sa souveraineté.

Antoine Prost, *Autour du Front populaire, aspects du mouvement social au xx^e siècle*, Le Seuil, 2006.

pour ALLER plus LOIN

- **Films** : *À nous la liberté*, René Clair, 1931 ; *La vie est à nous*, Jean Renoir, 1936.
- **Chanson** : Jean Gabin, *Quand on s'promène au bord de l'eau*, 1936 (bande originale du film *La vie est à nous*). <http://www.deezer.com/fr/music/jean-gabin/anthologie-de-la-chanson-francaise-1936-42495#music/various/anthologie-de-la-chanson-francaise-1936-42495>